

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

Délibération
n°2024.044

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept août à dix-neuf heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 août 2024

En exercice : 14
Présents : 11
Procurations : 3
Votants : 14

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY
Liliane, DELESGUES Christian, GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, NOEL
Patrick, PLISSON Alain, SENOTIER Sandrine, THOMAS Corinne,
TOUZERY Jean-Pierre.

Objet:
Projet éducatif de
territoire -
approbation

Absents avec procuration :

Mme MAITREPIERRE Aline a donné procuration à Mme COQUERY Liliane.
Mme PRON Bénédicte a donné procuration à M. CARRE Christian.
Mme FOURNIER Ophélie a donné procuration à M. DELESGUES Christian.

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : PLISSON Alain

Monsieur le Maire présente le projet éducatif de territoire.

Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

APPROUVE le projet éducatif de territoire.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 28 août 2024

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, M. PLISSON Alain

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 29 août 2024